

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

U3 - GESTION

SESSION 2016

Durée : 3 heures 30

Coefficient : 4

Matériel autorisé :

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique sous réserve que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Circulaire n°99-186, 16/11/1999).

Tout autre matériel est interdit.

RECOMMANDATIONS AUX CANDIDATS

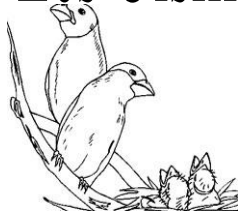
Le sujet se compose de trois dossiers indépendants. Ils peuvent être traités dans un ordre quelconque, mais une étude de cas constitue un ensemble dont il faut bien s'imprégner.

NB : bien qu'inspirées d'un cas réel, pour des raisons de confidentialité et de simplification, les données chiffrées et les mises en situation sont fictives.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 11 pages, numérotées de 1/11 à 11/11.


BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2016
Gestion - U3	Code : SPE3GE	Page : 1/11

Les Oisillons



Association Gestionnaire
Association LES OISILLONS

6 rue du Caire
75002 PARIS

 : 01 69 05 XX XX

@ : Les oisillons@association.fr

Créée en 1963, l'association « LES OISILLONS » a été reconnue d'utilité publique en 1971.
L'association intervient en Ile-de-France dans les secteurs suivants :

- 8 services d'accueil familial ;
- 9 services de milieux ouverts ;
- 14 foyers éducatifs ;
- 6 foyers d'urgence ;
- 4 services médico-sociaux.

Chaque établissement prend la forme juridique d'une association indépendante produisant sa propre comptabilité.

Vous travaillez au foyer éducatif Saint-Michel.
Ce foyer accueille 15 jeunes filles de 15 à 18 ans en internat, confiées par des juges des enfants ou par l'Aide Sociale à l'Enfance, le plus souvent pour les protéger d'un contexte familial physiquement ou psychologiquement dangereux.

Foyer éducatif SAINT-MICHEL

3 rue Charles Baudelaire
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Tel : 01 69 08 75 83

Fax : 01 69 08 99 97

En tant que gestionnaire-conseil, rattaché(e) à la directrice Mme Céline GOLIATHO, vous collaborez avec Mme Chloé DREDON, la secrétaire-comptable et M. THOMAS, le chef du service éducatif.

Les professionnels qui encadrent ces jeunes les accompagnent dans :

- le suivi de la scolarité ;
- la prise des repas ;
- les temps de dialogue ;
- les activités de loisirs.

Chaque intervention dans l'encadrement est nommée « acte » par les professionnels.
Exemple : acte du suivi des devoirs.

La composition de l'équipe pluridisciplinaire du foyer éducatif Saint-Michel est la suivante :

<u>Service Administratif :</u>	<u>Equipe éducative :</u>	<u>Equipe du foyer :</u>
Mme Céline GOLIATHO directrice	M. Christian THOMAS chef du service éducatif	7 travailleurs sociaux (5 moniteurs- éducateurs et 2 éducateurs spécialisés)
Mme Chloé DREDON secrétaire-comptable	1 psychologue clinicienne	1 apprenti 1 surveillant de nuit 1 cuisinière
Vous-même : gestionnaire conseil		2 maîtresses de maison 1 homme d'entretien

Vous traiterez les dossiers suivants :

DOSSIER 1 - Analyse de l'activité	20 points
DOSSIER 2 - Gestion des ressources humaines.....	40 points
DOSSIER 3 - Gestion comptable	20 points

ANNEXES:

ANNEXE 1 : EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015	Page 6
ANNEXE 2 : FICHE DE POSTE DE MONITEUR ÉDUCATEUR	Page 7
ANNEXE 3 : INFORMATION SUR LA MISE EN PLACE DU CPF	Page 9
ANNEXE 4 : COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015.....	Page 10
ANNEXE 5 : POSTES DU BILAN AU 31/12/2015 (en euros)	Page 11

Dossier 1 – ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

Dans le cadre de l'association gestionnaire Les Oisillons, Mme Goliatho est coordinatrice départementale pour l'Essonne. Une réunion annuelle avec l'ensemble des directeurs des foyers est organisée au siège de l'association. La prochaine réunion aura lieu en septembre 2016. Afin de préparer ses interventions, Mme Goliatho aurait besoin de quelques informations complémentaires. Le dernier rapport d'activité de l'association (2015) indique que l'essentiel du financement de l'association « Les Oisillons » provient des départements d'Ile-de-France. En effet, elle souhaite vérifier la cohérence entre le financement du département de l'Essonne et son utilisation.

À partir d'extraits du rapport d'activité 2015 (**annexe 1**) :

1.1 Présentez dans un seul tableau pour l'année 2015 :

- La part de chaque département dans le financement de l'association.
- La proportion d'actes réalisés dans les foyers par département.

Remarque : arrondissez les pourcentages au nombre entier.

1.2 Comparez les pourcentages obtenus. Proposez des éléments de conclusion en étudiant plus particulièrement le département de l'Essonne.

1.3 Calculez les taux d'évolution du financement global de l'association et du département de l'Essonne entre les années 2013 et 2015. Commentez ces résultats.

Dossier 2 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Dans le foyer éducatif Saint Michel, Mme Goliatho doit conduire les entretiens annuels d'évaluation auprès de tous les salariés de l'équipe du foyer. Elle vous charge de préparer le support des entretiens, en particulier celui des moniteurs-éducateurs (nombreux dans la structure), pour lui faire gagner du temps.

2.1 À partir de la fiche de poste (**annexe 2**), préparez la maquette du guide de l'entretien annuel des moniteurs-éducateurs. Il permettra de réaliser un bilan de l'année écoulée et d'envisager les perspectives de l'année suivante.

M.Christian Déus est depuis 4 ans un des 5 moniteurs-éducateurs qui composent l'équipe des travailleurs sociaux du foyer. Lors du dernier entretien annuel d'évaluation, il a fait part de son souhait de devenir éducateur spécialisé, dans la mesure où il remplit déjà plusieurs missions correspondant à cette qualification.

Vous avez fait des recherches pour l'accompagner dans son projet et vous avez trouvé des informations utiles (**annexe 3**).

2.2 À l'aide de l'**annexe 3** et de vos connaissances, rédigez une note à l'intention de Mme Goliatho pour lui indiquer les différents droits de M. Déus en matière de formation, en les expliquant succinctement.

2.3 Proposez à M. Déus un autre moyen possible pour accéder à cette qualification.

M. Déus est devenu éducateur spécialisé. À compter du 01/09/2016, le foyer a besoin de recruter un moniteur-éducateur pour lui succéder.

2.4 Rédigez l'annonce correspondante à l'aide de la fiche de poste de moniteur-éducateur (**annexe 2**).

2.5 Citez les supports de diffusion les plus pertinents pour cette annonce.

Dossier 3 - GESTION COMPTABLE

Mme Goliatho souhaite que vous aidiez Mme Dredon pour analyser les résultats du foyer Saint Michel et pour établir le bilan au 31/12/2015.

À partir des **annexes 4 et 5** et de vos connaissances :

3.1 Calculez en euros et en pourcentages les variations annuelles entre les deux derniers exercices comptables pour les éléments suivants :

- du chiffre d'affaires ;
- des charges de personnel (salaires et traitements + charges sociales) ;
- du résultat.

3.2 Interprétez brièvement ces résultats.

3.3 Présentez le bilan à l'aide des informations que Mme Dredon vous a remis.

3.4 Mme Dredon a reçu le relevé de compte bancaire du 31/12/2015 qui fait apparaître un solde créditeur de 72 510 €. Elle s'inquiète de ne pas retrouver le montant des disponibilités du bilan. Expliquez à Mme Dredon les origines possibles de cet écart.

ANNEXE 1 : EXTRAITS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015**DÉTAIL DU FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION « LES OISILLONS »
(en milliers d'euros)**

Départements	2013	2014	2015
Paris	20 076	19 944	20 991
Seine et Marne	706	727	469
Yvelines	2 305	2 398	3 480
Essonne	9 211	9 681	9 889
Hauts de Seine	5 567	5 058	5 416
Seine Saint-Denis	10 663	9 868	10 208
Val de Marne	2 661	2 637	2 638
Val d'Oise	2 080	1 994	1 916
TOTAL	53 269	52 307	55 007

**DÉTAILS DE L'ACTIVITÉ REALISÉE PAR DÉPARTEMENT
(en milliers d'actes)**

Départements	Nombre d'actes en 2015
Paris	274 520
Seine et Marne	3 980
Yvelines	15 777
Essonne	58 265
Hauts de Seine	33 762
Seine Saint-Denis	153 630
Val de Marne	16 497
Val d'Oise	11 304
TOTAL	567 735

ANNEXE 2 : FICHE DE POSTE DE MONITEUR ÉDUCATEUR

1- Objectif général :

Le moniteur-éducateur exerce ses fonctions auprès d'enfants ou d'adultes en difficulté, en situation de dépendance ou de handicap, qu'il aide dans les actes élémentaires de la vie quotidienne.

2- Rattachement hiérarchique :

L'éducateur est placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service éducatif.

Il garde une écoute attentive envers les psychologues et psychiatres et collabore avec les services généraux et administratifs.

3- Missions générales :

→ Au niveau des jeunes

- Assurer l'accompagnement des jeunes depuis leur accueil jusqu'à leur départ en favorisant leur éveil, leur développement, leur vie quotidienne, leur socialisation, leur autonomie, tout en prenant en compte leur vécu individuel.
- Veiller à l'harmonisation des relations entre les jeunes dans le respect des valeurs de l'établissement (respect, honnêteté, droit à la différence, ouverture vers les autres, entraide).
- Élaborer le document individuel de prise en charge (DIPC) à son accueil, le projet individualisé et rédiger les notes de synthèses, notes d'incidents et autres rapports afférents.

→ Au niveau de l'équipe et de l'établissement

- Contribuer à la qualité du travail en équipe ; optimiser le fonctionnement collectif.
- Participer aux réunions de synthèse en s'inscrivant dans la pluridisciplinarité.
- Participer aux réunions de régulation dans un esprit d'écoute constructive.
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement ou de service.
- Être force de proposition dans le développement des projets.
- Développer des qualités de partage et de solidarité vis-à-vis des autres équipes.
- Évaluer ses pratiques professionnelles et définir ses axes d'amélioration ou ses besoins de formation lors de l'entretien annuel et de professionnalisation.

→ Au niveau des parents

- Prendre en compte et soutenir la fonction parentale en reconnaissant leurs compétences.
- Contribuer à optimiser la dynamique familiale dans le cadre des orientations fixées par le décideur du placement (juge, aide sociale à l'enfance).

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL		Session 2016
Gestion - U3	Code : SPE3GE	Page : 7/11

→ **Au niveau de l'extérieur de l'établissement**

- Construire et animer les partenariats dans les domaines de la scolarité, de la formation, de l'emploi, du logement, de la santé, du sport, de la culture et des loisirs.

4- Compétences et qualités requises :

À la fois patient et ferme

Le métier de moniteur-éducateur exige une grande disponibilité et un investissement personnel important. Ce professionnel, qui aime nécessairement les contacts humains, sait se montrer tout à la fois patient, attentionné et, parfois, ferme.

Prendre sur soi

Ce travailleur social se distingue par son ouverture d'esprit et un excellent équilibre émotionnel. Face à des situations difficiles, il doit apprendre à se préserver. Un travail sur soi est indispensable pour s'épanouir dans cette profession. Par ailleurs, il possède aussi le sens de l'organisation.

Dans le respect du principe de discrétion professionnelle.

5- Conditions de travail :

Assurer des permanences de nuit et de week-end.

6- Formation et diplôme requis :

Diplôme d'État de moniteur-éducateur.

ANNEXE 3 : INFORMATION SUR LA MISE EN PLACE DU CPF

Le cadre de la formation professionnelle continue connaît depuis le 1^{er} janvier 2015 de nouvelles évolutions, suite à la loi du 5 mars 2014 « Formation Emploi Démocratie Sociale ». Des transformations qui se traduiront entre autres par la création du compte personnel de formation (CPF) en substitution au droit individuel à la formation (DIF), la création du bilan du parcours professionnel, le renforcement des obligations en matière d'entretien professionnel.

Pour évoluer dans votre métier, développer de nouvelles compétences, acquérir un diplôme ou une nouvelle qualification, vous adapter aux évolutions de vos fonctions ou aux besoins, vous pouvez bénéficier du financement de vos projets de formation par le biais de nombreux dispositifs.

Qui ?

Toutes les personnes engagées dans la vie active, indépendamment du statut :

- les salariés du privé ;
- les personnes sans emploi, inscrites ou non à Pôle Emploi ;
- les jeunes sortis du système scolaire obligatoire, en recherche d'emploi.

Quoi ?

- le compte personnel de formation est ouvert à toute personne âgée d'au moins 16 ans, qu'elle soit en emploi, à la recherche d'un emploi ou accompagnée dans un projet d'orientation et d'insertion professionnelle.
- ces nouveaux droits acquis au titre du CPF sont attachés à la personne. Ainsi, les heures de formation inscrites sur le compte demeurent acquises en cas de changement de situation professionnelle ou de perte d'emploi de son bénéficiaire.

Comment ?

Le CPF est alimenté en heures de formation chaque année.

- le compte permet de capitaliser des heures de formation à raison de 24 heures par an jusqu'à 120 heures, puis de 12 heures jusqu'à la limite de 150 heures au total.
- c'est le salarié qui prend l'initiative d'utiliser son CPF afin de concrétiser son projet de formation.
- le refus du salarié de mobiliser son CPF n'est jamais fautif.

Source : Extraits du site emploi.gouv.fr

ANNEXE 4 : COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015

COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)					
CHARGES	Exercice N 31/12/2015	Exercice N-1 31/12/2014	PRODUITS	Exercice N 31/12/2015	Exercice N-1 31/12/2014
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	37 942	46 175	Prestations facturées	441 753	343 549
Impôts, taxes et versements assimilés	9 021	4 335			
Salaires et traitements	270 339	217 983			
Charges sociales	55 678	25 743			
Autres charges	17 437	2 082			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	390 417	296 318	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	441 753	343 549
CHARGES FINANCIÈRES			PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts et charges assimilées	188	825	Intérêts perçus	38	129
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	188	825	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	38	129
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL DES CHARGES	390 605	297 143	TOTAL DES PRODUITS	441 791	343 678
BÉNÉFICE	51 186	46 535	PERTE		
TOTAL GÉNÉRAL	441 791	343 678	TOTAL GÉNÉRAL	441 791	343 678

ANNEXE 5 : POSTES DU BILAN AU 31/12/2015 (en euros)

Immobilisations incorporelles	1 867
Immobilisations corporelles	7 486
Stocks	0
Créances	51 627
Disponibilités	68 234
Capital	8 000
Emprunts bancaires	15 465
Dettes fournisseurs	5 635
Dettes fiscales et sociales	48 851
Autres dettes	77